



## FICHE DE CANDIDATURE FORMATION ARBITRE/AUXILIAIRE

Pour être candidat (e), il faut être majeur, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée sur une journée de 8h00 avec repas. Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de 40 €.

Renseignements concernant le ou (la) candidat (e) :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° Tél fixe : ..... N° Portable : .....

Adresse Mail : .....

N° de licence : ..... Club couvert: .....

Article 24 du statut de l'arbitrage en vigueur 2019/2020 :

Toute candidature à la fonction d'arbitre/auxiliaire doit parvenir au secrétaire. **Soit la licence ou photocopie de dirigeant (e) ou joueurs (e) avec la mention de non-contre-indication à la pratique sportive ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.**

La réussite à la formation d'arbitre/auxiliaire vous permet de couvrir votre club au niveau du statut de l'arbitrage, dans les 2 dernières divisions de notre district (décision du comité directeur). Elle vous permet aussi d'avoir la priorité, en cas d'absence de l'arbitre ou des arbitres officiels.

Secrétaire CDA : Fabrice DUPONT [fdupont08@orange.fr](mailto:fdupont08@orange.fr)

Responsable formation : Damier GRAVIER [damien.gravier1@neuf.fr](mailto:damien.gravier1@neuf.fr)

DATE : .....

SIGNATURE CANDIDAT (E) :

SIGNATURE PRESIDENT DU CLUB :